

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 25

Artikel: La consultation
Autor: Fourier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que sa brave mère jugeait bon de nous faire perdre un peu de notre embonpoint. Chose curieuse, ce n'était pas lorsque son chalet regorgeait de pensionnaires qu'elle nous rationnait; mais bien quand nous n'étions plus que deux ou trois à table. « A quoi bon faire des embarras pour si peu de monde! » se disait-elle sans doute. Notez que nul ne songeait à se plaindre et que nous nous estimions encore très heureux comme cela.

La bonne et digne femme était d'ailleurs toute aux petits soins pour nous, s'effaçant le plus possible, comme pour nous donner l'illusion que nous étions les vrais maîtres du chalet. Un soir que nous admirions le Grand-Muveran empourpré par les derniers rayons du soleil, une de mes connaissances et moi, nous fûmes frappées par des gémissements paraissant venir de dessous le sol. Nous sûmes, le lendemain, qu'un porcelet des Marlétaz avait péri et que, ne voulant pas troubler ses hôtes, la mère de-Philippe s'était enfermée à la cave pour y pleurer à l'aise.

Lo menistre et lo mândzo.

Qu'on sai pourro, qu'on sai retso, quand lo teimps arrevè io faut mettrè lo gardabit ein sapin, faut modâ, n'ia pas! et se vo z'ài prâo bin et prâo mounia, que vo n'aussè fè too à nion, àobin se vo z'itès per hazâ hiaut plliaci, tot lo mondo vindrà vo z'accompagni ào cemetire; mà se vo z'ài lo guignon d'être pourro et à la tserdza dè la coumouna, vo poidès bin comptâ n'avâi pas gros dzeins à voutron einterrâ. Tsacon sè derâ: l'est moo, l'a bin fe!

Lo vilho menistre dè B*** avâi veri lo dou ào pan cauquiès dzo après lo bounan; adon, coumeint l'étâi on brav'hommo, charetâbllio avoué lè pourro et bin amâ pertot, lè dzeins sont venus ein muta dè ti lè veladzo dè la perrotse po l'accompagni ào cemetiro. Ma fai, po on bio einterrâ, c'étâi on bio einterrâ! Y'avâi tant dè mondo, qu'on arâi pu lè comptâ pè bataillons et, devant la foussa, la societa dè chant ein a tsantâ iena, pu ion dâo synode, que l'aviont envoiyi tot espret du Lozena, a portâ lo toste à la patrie qu'étâi ma fai tant bio, que y'ein avâi bin que pliorâvant.

Ein s'ein revegneint à C***, lo mândzo et lo menistre dè stu veladzo, qu'ètiont dou bons z'amis et qu'aviont assebin étâ à l'einterrâ, fasiont route einseimbllio et dèvezâvant dè cè bon vilho menistre dè B***.

— Vo z'autro menistrès, desâi lo mândzo, vo z'ài bin dâo bounheu, vo n'âi pas gros cousons dè voutron viveint, et on iadzo moo, vo poidès parti tranquillo avoué la consolachon d'avâi derraï voutra bière totè lè pratiquès dè la perrotse po, vo z'accompagni et on vo fe a trè ti dâi bio z'einterrâ, coumeint cé dè hoai, tandi que se l'étâi po cauquon d'autro....

— Binsu! l'âi repond adon lo menistre, kâ no z'autro, on fâ tot cein qu'on pâo po sauvâ lo mondo dâi grappiès dè la moo, on priyè et on prèdzè po poai lè conservè et lè mainteni grantein su cliâ pourra terra; quand faut modâ, ti cliâo por quoui n'ein priyè et prèdzi, sont quie po no z'accompagni, tandi que vo z'autro mândzo, vo fèdès tot lo contréro, ti cliâo que vo passont pè lè pattès, don totès voutrès pratiquès, vo lè z'espèdiyi à mèsoura, lè z'ons après lè z'autro ào cemetiro! Coumeint voliâi-vo avâi gros mondo à voutrès z'einterrâ? *

La consultation.

M. Rottau (Affable-Eusèbe), commerçant retiré, vivait tranquillement à Montreuil avec les rentes qu'il avait amassées dans le commerce des poêles en faïence réfractaire. Par malheur, il ne jouissait pas d'une bonne santé; depuis six mois, il gardait le lit; il était atteint d'une affection des reins, d'une

néphrite, à ce que lui assurait son médecin, le docteur Verlin. Malgré les nombreuses et coûteuses visites de ce dernier, en dépit des médicaments non moins coûteux qu'il lui fallait absorber par ordre de la Faculté, son état empirait chaque jour, et Mme Rottau, sa femme, ne savait plus à quel saint se vouer.

Rottau dépérissait; des douleurs abdominales intolérables le tenaillaient; il ne dormait plus, avait perdu l'appétit; le docteur continuait ses visites, lui conseillant de prendre patience et lui ordonnait une foule de drogues qui lui donnaient des nausées. Un matin, son état s'aggrava, les douleurs augmentèrent, une fièvre violente se déclara, accompagnée d'accès de délire; Rottau, effrayé, déclara à sa femme qu'il ne passerait pas la journée, qu'il sentait bien qu'il était perdu.

Mme Rottau envoya aussitôt la bonne chercher le docteur Verlin.

La bonne revint seule, le docteur était absent.

— Je vais mourir! cria Rottau qui se tordait dans son lit.

— Mon Dieu! que faire? s'écria Mme Rottau; courez chercher un autre médecin, dit-elle à la bonne, n'importe lequel; mon mari ne peut pas mourir sans médecin, cela ne se fait pas: on dirait que je l'ai mal soigné.

La bonne partit en toute hâte; elle revint un instant après, accompagnée du docteur Lierny, confrère et rival du docteur Verlin.

— Ah! monsieur, s'écria Mme Rottau, il est temps que vous arriviez, mon mari se meurt.

Le docteur, un grand brun, avait un air lugubre.

Il s'approcha gravement du malade, lui tâta les pouls sans rien dire.

— Il y a longtemps que vous êtes malade? demanda-t-il.

— Il y a plus de six mois.

— Quel est le médecin qui vous soigne?

— Le docteur Verlin.

Le disciple d'Esculape fit une grimace.

— Oui, reprit le rentier, voilà plus de six mois que je suis alité, et cela ne va pas mieux, au contraire.

— Cela ne m'étonne pas, dit le docteur Lierny.

— Comment cela?

— Parce que vous êtes entre les mains d'un empirique.

— Le docteur Verlin n'est pas diplômé? s'écria Mme Rottau.

— Si, mais il y a des empiriques brevetés.

— Est-ce possible! exclama Mme Rottau.

— Que ressentez-vous? reprit le docteur.

— Je souffre partout, dit le malade; j'ai la tête en feu, la gorge sèche; ce matin, mon état s'est aggravé; j'ai des coliques, le délire, le flanc douloureux.

— Voyons, dit le docteur.

Il découvrit le rentier, le palpa en tous sens.

— Aïe! aïe! doucement, gémissait le patient.

— Tirez la langue, dit le docteur.

Rottau obéit.

— N'éprouvez-vous pas des douleurs dans les membres? demanda le docteur.

— Si, si, partout.

— Je m'en doutais; ces douleurs ressemblent à des coups d'épingles?

— Oui, c'est bien cela.

— N'avez-vous pas remarqué que parfois vos membres étaient enflés?

— Non, jamais.

— Vous n'y avez pas fait attention.

— C'est bien possible.

— Et quel est le diagnostic qu'a porté mon confrère?

— Le... quoi?

— De quel nom a-t-il baptisé votre affection?

— Une inflammation des reins, une néphrite, je crois.

— Une néphrite! s'écria le docteur; quel ignare! Vous n'avez rien dans les reins; vous avez des rhumatismes, pas autre chose, et il y a six mois que le docteur Verlin vous soigne pour une néphrite!

— C'est notre médecin, dit Mme Rottau.

— Quel traitement avez-vous suivi? demanda le docteur.

— Voici une poudre blanche, dit Rottau.

Le docteur l'examina.

— De l'azotate de potasse, des diurétiques, dit-il en haussant les épaules; ce n'est pas étonnant que votre état ne se soit pas amélioré.

— Et Eusèbe qui prenait des diurétiques! lar-moya Mme Rottau.

— Ce n'est pas tout, après? demanda le docteur.

— J'ai pris des purgatifs, dit le malade, de l'huile de ricin.

— Des purgatifs; il voulait donc vous tuer!

— Le tuer! s'écria Mme Rottau.

— Des purgatifs pour des rhumatismes, reprit le docteur, mais c'est idiot!

Un coup de sonnette retentit.

— C'est le docteur Verlin, dit Mme Rottau.

Le docteur Verlin entra; en apercevant son confrère, il recula comme s'il venait de marcher sur une vipère.

— Madame, dit-il, j'ai appris que vous m'aviez fait demander, je suis venu aussitôt.

— On ne vous a pas trouvé, docteur, dit Mme Rottau; j'ai eu recours à l'obligeance de monsieur; puisque vous voilà, veuillez examiner mon mari ensemble: deux avis valent mieux qu'un.

Les deux médecins acquiescèrent d'un signe de tête.

Mme Rottau se retira.

Les deux docteurs se lançaient des regards féroces, tels deux tigres qui vont se disputer un agneau.

— Messieurs, articula d'une voix faible le rentier qui n'était pas rassuré, je vous serai très reconnaissant de vouloir bien me donner une consultation.

— Il y a six mois, dit sèchement le docteur Verlin, que je traite mon client; il est atteint d'une néphrite chronique qui vient de passer à l'état aigu.

— Il n'y a qu'un quart d'heure que je connais le sujet, dit le docteur Lierny, et je pense qu'il est en proie à une poussée rhumatismale.

— Ce qui veut dire que j'ai commis une erreur de diagnostic? riposta le docteur Verlin.

— J'ai examiné le malade, je donne mon avis.

— Moi, je l'ai étudié; je suis sûr de mon fait.

— Interrogeons les symptômes, reprit le docteur Verlin.

— Interrogeons-les si vous voulez; quant à moi, c'est inutile.

Le docteur Lierny découvrit de nouveau le rentier.

— Le sujet souffre partout.

— Oui, oui, gémit Rottau.

— Douleurs généralisées.

— Pas du tout, interrompit le docteur Verlin; la douleur est localisée aux lombes. Vous souffrez dans la région lombaire, n'est-ce pas?

— Je ne sais pas où c'est, dit Rottau.

— Vous souffrez des reins?

— De partout; les coliques me reprennent, je ne peux plus y tenir.

— Coliques néphrétiques.

— Ce sont des rhumatismes!

Le docteur Lierny prit brusquement le malade par un bras et le retourna; il lui tapa sur les reins.

— Des douleurs néphrétiques cela, allons donc!

— Aïe! aïe! au secours! cria Rottau.

Le docteur Verlin prit le malade par la tête et le remit violemment sur le dos.

Il lui frappa le ventre.

— Peau tendue, abdomen douloureux, néphrite, Rottau se mit à crier de plus belle.

— Assez! assez! Accordez-vous, je vous en prie, supplia-t-il.

— Tirez la langue, ordonna le docteur Lierny.

— Ne la tirez pas, commanda le docteur Verlin.

Rottau qui avait commencé à tirer la langue, la rentra vivement.

— Cet examen suffit, dit le docteur Verlin; vous n'avez pas la prétention de connaître mes malades mieux que moi.

— Passons au traitement, dit le docteur Lierny; vous avez ordonné des purgatifs: pourquoi pas des saignées et de l'eau chaude, comme au temps de Broussais!

— Mon traitement a été rationnel.

— Il n'avait pas le sens commun; vous retardez de cent ans!

— Vous ne retardez pas quand il s'agit de vous faufiler chez les clients de vos confrères.

— Vous en êtes encore à la rhubarbe et au séné.

— Messieurs, de grâce, murmura Rottau qui ne pouvait s'empêcher de rire.

— Souvenez-vous, reprit le docteur Verlin, du juge de paix que vous avez envoyé au cimetière.

— Et vous du notaire que vous avez empoisonné.

— Ne me faites pas rire comme cela, dit Rottau.

qui se roulait dans son lit, vous allez me faire mourir.

— Il s'agit bien de cela ! dit le docteur Lierny ; je le répète, vous êtes un empoisonneur.

— Et vous, un assassin ! riposta le docteur Verlin.

— Ane bête !

— Crétin !

— Tiens ! voilà pour toi, s'écria le docteur Verlin en envoyant une gifle à son confrère.

— Attrape ! cria le docteur Lierny qui donna à son contradicteur un coup de poing en pleine figure.

Les deux docteurs se prirent au collet.

Soudain, à la suite d'un violent éclat de rire, Rottau poussa un cri.

Mme Rottau accourut.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? Je suis inondé, dit Rottau, en rejetant au loin les couvertures du lit.

Les deux médecins se lâchèrent et regardèrent. Du flanc du malade s'échappait un liquide purulent.

— Je suis sauvé ! s'écria Rottau.

— C'est un abcès qui vient de percer, dit le docteur Verlin.

— Un abcès du foie, ajouta le docteur Lierny ; voilà ce que vous avez pris pour une néphrite.

— Et vous, pour des rhumatismes, riposta son confrère.

— Ne recommencez pas, messieurs, dit Rottau ; maintenant que je suis guéri, c'est inutile.

Eugène FOURRIER.

Un nouveau Samson.

La *Science illustrée* publie sous ce titre un article excessivement curieux sur un cas d'athlétisme capillaire — s'il est permis de s'exprimer ainsi — un genre de travail de tête qui n'est certes pas à la portée de beaucoup de gens. Voici, à ce sujet, quelques détails empruntés au journal que nous citons :

Ce nouveau Samson, qui perdrait non seulement sa force, mais surtout son gagne-pain si on lui coupait les cheveux par surprise, répond au nom de Sascha. Il est né dans le Mecklembourg et est âgé de 27 ans. Il s'est montré à son avantage dans toutes les salles de spectacle des Etats-Unis ; en ce moment il parcourt l'Allemagne et rencontre auprès de ses compatriotes un accueil des plus flatteurs.

Sascha est taillé de façon herculéenne, surtout dans la partie supérieure du corps ; les membres inférieurs sont bien musclés mais pas aussi fortement que le ferait croire l'examen du tronc. Ce qui frappe le plus, au moment où il s'avance sur la scène, c'est sa chevelure énorme, touffue, crépelée, inextricable, rappelant les bonnets à poil du premier empire. Les cheveux, longs d'environ trente centimètres, sont de couleur châtain foncé.

Arrivé sur le bord de la scène, Sascha saisit à pleines mains une épaisse touffe de cheveux située sur le devant de la tête, y enfonce un peigne d'acier à dents très serrées, fixe sur les bords de ce dernier, à l'aide d'un dispositif particulier, deux courroies auxquelles on attache une caisse en fer blanc remplie de sable et pesant 40 kilos. Penchant la tête, il fait balancer cette boîte très fortement, comme si son poids était insignifiant.

Saisissant alors une touffe de cheveux de la partie postérieure de la tête, il y enfonce un autre peigne d'acier supportant une autre boîte de 40 kilos. Ainsi lesté, il se promène sur la scène. On approche de lui un escabeau, il y grimpe en soulevant d'une seule secousse les deux boîtes pesantes. Mais ceci n'est rien. Débarrassé de ses deux boîtes, il s'attache aux cheveux une futaille de bière de 75 kilos. Il appelle alors un domestique sur la scène, lui passe une courroie autour du corps, fixe cette courroie à son peigne d'acier et se promène sur la scène portant l'homme à cheveux tendus.

Cet exploit accompli, il se transporte au milieu du public afin que celui-ci tâte sa chevelure et se rende bien compte qu'il n'y a pas supercherie.

Le dernier exercice est le plus intéressant. L'athlète se suspend par les jambes à un trapèze, fixe à sa chevelure au moyen des peignes d'acier une des boîtes de 40 kilos des précédents exercices, puis se balance ainsi suspendu, de sorte que sa boîte voltige, inspirant des craintes sérieuses aux spec-

tateurs qui ont toujours peur de voir le peigne lâcher et la boîte tomber au milieu d'eux, blessant ou tuant quelqu'un. Mais tout se passe bien, l'athlète capillaire arrête sa voltige, descend de son trapèze et regagne les coulisses sous les applaudissements du public.

Ce dernier s'étonne toujours que les cheveux ne cassent pas sous la traction qu'ils supportent. En réalité le cheveu est très résistant relativement à sa faible section. Si l'on admet que 20,000 cheveux prennent part au soulèvement de la boîte de 40 kilos, chacun d'eux ne supporte que deux grammes, poids très faible en réalité.

En 1861, au palais de Kensington, à Londres, était exposé, dans la section japonaise, un câble en cheveux d'hommes dont la résistance était bien supérieure à celle de câbles végétaux de la même section.

Poules et œufs ensorcelés.

En certaines contrées de Russie, d'Allemagne et même de France, lorsqu'on met les poules à couvrir, on cherche autant que possible à le faire au moment de la pleine lune ou de la nouvelle lune, afin que, d'après la croyance populaire, les poussins qui éclore soient forts et vigoureux. Si une poule s'avise, à une heure matinale, de chanter comme les coqs, c'est là une poule de malheur, car, d'après une ancienne tradition, elle attire un grand malheur sur la maison. Pour conjurer ce maléfice, il faut que cette impertinente soit sacrifiée, qu'elle soit excellente pondeuse ou non, peu importe, il faut qu'elle meure, car si elle allait chanter, encore une fois un malheur arriverait sûrement.

Si une poule pond un œuf sans coquille, cet œuf est considéré comme ensorcelé, c'est un œuf du diable et le garder ou l'employer aux usages culinaires serait déchaîner tous les esprits mauvais, les sorcières, les farfadets et les introduire dans la maison. Pour conjurer ces mauvais esprits, la ménagère n'a pas autre chose à faire qu'à prendre l'œuf ensorcelé et à le lancer par dessus le toit de la maison. Un autre moyen de rompre le charme c'est de prendre l'œuf de la main droite et de le jeter en arrière par dessus sa tête contre un mur. Si la peau ou l'enveloppe extérieure reste collée au mur, l'entrée du poulailler est à tout jamais interdite aux mauvais esprits et les poules en sont délivrées.

Si une poule pond un œuf nain ayant environ la grosseur d'une cerise et pesant dix à quatorze grammes, cet œuf est un porte-bonheur aux yeux du campagnard ; on le met sur une assiette ou dans un verre et on le conserve dans une commode ou une armoire vitrée.

Le premier œuf d'une poussine ne doit pas être vendu ni employé dans la maison. On compromettrait par là la ponte des poules. On laisse cet œuf dans le poulailler pour favoriser et augmenter la ponte.

Une poule se permet-elle de piquer un œuf et même de le manger, on dit qu'elle est ensorcelée et on lui coupe la langue. En cas de récurrence, on lui coupe la tête.

Le nombre 13 est aussi de mauvais augure en aviculture. Si l'on s'avisait de mettre à couvrir treize œufs, on perdrait infailliblement toute la couvée.

Chez les Juifs — nous parlons des vieux croyants — avant de tuer une poule, ce qui ne peut se faire que par le rabbin, le plus ancien chef de famille prend l'animal par les ailes, l'agite trois fois au-dessus d'une table sur laquelle on a mis du sel, du poivre et des épices. Après cette cérémonie, la poule est livrée au sacrificateur, qui la tue selon la méthode rituelle. De cette façon, l'animal est purifié avant d'être livré à la consommation.

Il existe aussi en Allemagne et en Russie une vieille croyance d'après laquelle un chasseur qui tue un pigeon blanc, s'attire un mal-

heur. Le pigeon blanc est l'emblème de l'innocence et sa mort doit être doublement vengée.

Si le jour de Pâques on mange une soupe aux œufs avec de jeunes orties, on conjure les maladies et l'on se donne un air de santé. Voilà pourquoi on sert volontiers cette soupe ce jour-là. (Dans le canton de Vaud, on s'en tient à la salade au rampon).

On peut voir d'après ce qui précède combien la superstition est encore enracinée chez les peuples. Ces pratiques se transmettent de génération en génération et il n'est guère probable que le siècle qui s'ouvre, malgré tous les progrès de la science, parvienne jamais à les déraciner dans les couches inférieures des populations.

Boutades.

Un joli mot :

M. et Mme des Andines ne trouvent pas une seule voiture de libre, en sortant de l'Exposition de Paris. Le mari propose simplement l'omnibus. Mme des Andines, qui est très fière, se récrie :

— En omnibus, nous !... Et notre dignité ?

— Mon Dieu, chère amie, notre dignité aussi !

On demande à Berlureau s'il avait vu l'éclipse du 23 mai dernier. « Non, répond-il, je n'y ai pas pensé, mais je la regarderai demain ».

A la gare. Un commissionnaire à un voyageur qui débarque : — Cirer m'sieu ? Quatre sous. — Jamais de la vie. — Eh bien, deux sous ? — Non ! — Pour rien, alors ? — Allez-y, si ça vous amuse.

Le commissionnaire cire et fignole le pied droit, puis lâchant la brosse : — Maintenant, pour cirer l'autre, c'est six sous.

Paris-Exposition-Hachette. — N'y a-t-il pas un moyen de voir Paris et l'Exposition sans trop dépenser ? Oui, ce moyen existe, et il est bien simple : Que ceux qui veulent vivre selon leur budget consultent le *Paris-Exposition* publié par l'Almanach Hachette.

Le *Paris-Exposition* de la librairie Hachette est le seul Guide qui donne des prix, des renseignements et des conseils d'une utilité indispensable. Et non seulement on y trouve une description très complète de l'Exposition, mais encore des indications précises sur tout ce qu'il faut voir dans Paris même, depuis les musées jusqu'aux cabarets artistiques de Montmartre.

Le *Paris-Exposition* de l'Almanach Hachette, du prix de 1 fr. 50, d'un format portatif de 512 pages, illustré de 250 gravures et de 16 plans partiels en noir et d'un plan d'ensemble en couleurs, offre à ses acheteurs nombre d'avantages, de primes, etc. On ne saurait s'en passer.

THÉÂTRE. — **L'Aiglon, à Lausanne.** — C'est le 26 courant qu'aura lieu sur notre scène la représentation sensationnelle de *L'Aiglon*, le chef-d'œuvre de M. Edmond ROSTAND. Cette pièce merveilleuse, dont le succès est sans précédent, a été l'événement artistique de l'année.

L'œuvre de M. Edmond Rostand, qui est d'une grande moralité, peut être vue par toutes les familles ; non seulement elle charme, elle amuse, mais elle instruit, car c'est en même temps une page de l'histoire nationale de France. — Billets en vente chez MM. Tarin et L.-O. Dubois.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les **Pilules hématogènes du docteur Vindevoegel** m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guiloud-Howard.